L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 91, Rue Chartres.
[illegible] } payable d'avance.
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 AOUT 1842.

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.
Pour Vice-Président:
WINFIELD SCOTT.

Jours de publication de l'Abeille: MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

Henry Clay et la Pennsylvanie.—Chaque jour nous apporte de nouvelles preuves de la croissante popularité de notre candidat à la présidence; tous les Etats se prononcent à l'envi en faveur de ce grand citoyen, mais aucun peut-être ne le fait avec autant d'ardeur et d'enthousiasme que la Pennsylvanie; et cette manifestation est du plus heureux augure pour le succès de la cause whig en 1844. Que l'on songe en effet aux antécédens de la Pennsylvanie, de cet Etat où les whigs, malgré tous leurs efforts, n'ont obtenu qu'un triomphe fort récent! Que l'on se rappelle l'empressement avec lequel les attaques dirigées contre M. Clay y étaient accueillies! Que l'on se rappelle toutes les antipathies que paraissaient y exciter le nom, les actes et les doctrines de cet homme d'Etat! Eh! bien, la Pennsylvanie aujourd'hui revient à de meilleurs sentimens; elle comprend que c'est vers Henry Clay que doivent se tourner les yeux de tous les citoyens jaloux de voir relever la dignité nationale et raviver la prospérité générale; elle se range donc avec enthousiasme sous sa bannière! Nous le répétons, c'est là un heureux événement. L'importance de la Pennsylvanie jette un grand poids dans la balance; et si ce noble Etat se conduit en faveur d'Henry Clay aussi vaillamment que dans la lutte engagée en 1840, sous le drapeau de Harrison, il contribuera singulièrement à la victoire que tous les vrais amis de l'Union appellent de leurs vœux les plus sincères.

Congrès.—La discussion du bill du Tarif continue au sénat fort lentement; on dirait que les sénateurs eux-mêmes n'ont que peu d'influence sur la raison, et peu d'intérêt qu'ils prennent aux débats. La chambre des représentans est toujours occupée du bill pour la réduction du salaire des membres du Congrès. Si déjà l'on n'avait assisté à des discussions du même genre, on pourrait, à la vivacité et au zèle que les représentans dépensent dans celle-ci, croire que le sort du bill est assuré; mais le scrutin n'a pas encore prononcé, et dieu sait ce qu'il décidera. En attendant, le bill est confié à la garde d'un comité spécial.

Le Traité.—Nous n'avons pas eu de malle hier; nous n'avons donc rien de nouveau sur les conditions du traité; il est cependant assez curieux de mentionner quelques-unes des rumeurs qui circulent dans la presse à ce sujet. Le Morning Herald de New York qui a toujours le [illegible] lorsqu'il s'agit de cancans politiques, affirme dans sa feuille du 27 que, d'après les renseignemens qu'il reçoit de Washington, il y a de grandes probabilités pour que le Sénat n'approuve pas le traité. Ce journal prétend qu'une coalition décidée à le repousser, s'est formée entre les ultras des deux partis et que cette coalition obtiendra une large majorité. Les sénateurs locofocos d'un coté, les sénateurs whigs de l'autre devaient avoir une assemblée pour prendre une décision sur la conduite qu'ils doivent tenir. "Le rejet du traité, ajoute le Herald, serait le signal du départ de Lord Ashburton qui s'embarquerait sur le Warspite; M. Fox demanderait immédiatement ses passeports et suivrait l'envoyé spécial. Nos relations avec l'Angleterre sont donc arrivées à une crise décisive, et la question de la paix et de la guerre va se résoudre. Le pays est-il préparé à cette dernière éventualité?"

Tandis que le Herald sème cette inquiétude, le Madisonian, organe de M. Tyler à Washington, et l'Union, son champion dévoué à New-York témoignent la plus ferme confiance dans la disposition du Sénat à ratifier le traité. "Il n'y a, dit ce dernier journal, aucune crainte à concevoir sur le sort du traité des frontières. Les commissaires du Maine et du Massachusetts ont donné à ce traité leur approbation pleine et entière, et malgré la diversité d'opinion qui peut exister dans le Sénat, il est plus que probable que ce corps s'en contentera. Ce n'est pas ici une question de parti, ni un moyen de "tenir tête" au Président, tout doit donc se terminer à l'amiable avec l'Angleterre. On ne saurait avoir la moindre inquiétude sur ce désirable résultat, et nous donnons cette assurance à nos lecteurs sur de bonnes autorités."

Le Madisonian, tout en se prononçant dans le même sens, se plaint très vivement des conjectures que la presse en général fait sur les conditions du traité et surtout du blâme qu'elle jette sur cet acte d'après de mauvais renseignemens. Le Madisonian a raison, il faut connaître avant de juger; sans doute nous ne tarderons pas à savoir le contenu du traité qui est maintenant sous les yeux du Sénat, et nous pourrons alors en apprécier la valeur.

Notre ville vient de faire une perte qui sera profondément sentie par toute la population: le respectable abbé Moni est mort le 3 courant à Mobile; son corps doit être amené aujourd'hui parmi nous.

M. C. Elliot, consul général de la Grande Bretagne au Texas, est arrivé hier dans notre ville, venant de la Havane par le Fourth, steamer de la ligne des Indes Occidentales.

☞ Les détails que nous publions aujourd'hui sur l'Orient, donnent un aperçu assez complet de la situation de cette partie du monde. La désorganisation s'y fait sentir sur tous les points; rien ne pourrait ne saurait arrêter la décadence incessante et fatale de l'empire Turc que poussent vers sa ruine non seulement les vices intérieurs d'un mauvais gouvernement, mais encore les efforts intéressés des puissances étrangères.

Alabama.—L'Advertiser de Mobile donne les retours officiels de cet Etat; sur huit représentans élus, les whigs en ont sept. Un pareil résultat donne bon espoir pour le reste de l'Etat.

Caroline du Nord.—L'élection du gouverneur a dû avoir lieu le 4 courant dans cet Etat. J.M. Morehead, gouverneur actuel, est le candidat whig et Louis D'Henry celui des locofocos.

COUR CRIMINELLE.

Le juge de la Cour Criminelle a prononcé jeudi dernier les sentences suivantes:

Balthasar Arango y Barbon trouvé coupable d'empoisonnement sur la personne de Fernando Garcia Barbon et son enfant, condamné à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le prisonnier a entendu cette sentence avec le plus grand sang froid. Il a dit qu'il était innocent, que la mort sur l'échafaud ne l'effrayait pas.

Darwin Gibson trouvé coupable de faux; 5 ans de travaux forcés à Baton Rouge.

Jordan Joiner alias John F. Johnson, reconnu coupable de vol d'esclave; six ans de travaux forcés à Baton Rouge.

Jean Baptiste Lafond, reconnu coupable d'avoir volé $1000 en espèces à bord de la goëlette Laura Virginia, deux ans de travaux forcés à Baton Rouge.

Le feu a pris avant-hier soir vers dix heures et demie dans une chambre au 1er étage de City Hotel. Les pompiers arrivés à temps ont promptement arrêté cet incendie, qui n'a causé que peu de dommages.

Le steamer Eliza ayant éprouvé une avarie un peu au-dessus du Bayou Sarah, a été obligé de débarquer sa cargaison. Le lendemain ce steamboat a pu reprendre son chargement et continuer son voyage.

La sloop de guerre texien Austin, est en ce moment sur le dock pour y être réparé. Avis aux personnes qui désirent voir ce batiment.

Antonio Laudrit, un de ceux qui se sont révoltés à bord du navire de guerre texien San Antonio, mouillé dans notre port, et qui ont tué le lieutenant Fuller, vient d'être arrêté par la police de la première Municipalité. Il sera livré aux autorités du Texas; ayant été décidé que l'Etat de la Louisiane n'avait en rien à s'occuper de cette affaire.

Le steamboat U. S. Mail a apporté de Bayou Sarah, une balle de coton garantie de la nouvelle récolte. Elle est consignée à R. Dunbar.

Un nègre appartenant au docteur Scott des Opelousas, a été tué par le tonnerre le 28 du courant; le même coup a blessé plusieurs autres esclaves.

Un jeune homme dont nous n'avons pu savoir le nom est tombé dans le fleuve à l'extrémité de la rue de la Douane. Le corps n'a pu être retrouvé.

Le steamship New York est arrivé à Charleston le 29 du mois dernier; il avait un de ses essieux cassé.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine étant, ce jour, de $4 03 terme moyen, le pain de première qualité devra peser 41 onces, celui de seconde qualité devra peser 51 1/4 onces.
Samedi, 6 août 1842.

Rhode-Island.—La commotion politique qui a troublé ce petit Etat, ne semble pas encore entièrement calmée; les esprits y sont encore dans une certaine irritation, et quelques fous y essaient encore sur divers points des coups de main, sans importance réelle, mais qui tendent à prolonger les inquiétudes et le désordre. Espérons cependant que la tranquillité n'y sera plus sérieusement troublée.

Un procès fort intéressant va s'ouvrir dans le comté de Westmoreland (Pennsylvanie); une jeune et belle fille est accusée d'avoir, dans un accès de jalousie, mis le feu à une grange appartenant à son amoureux infidèle.

Le Herald de New-York annonce la mort du danseur de corde Herr Cline; il a, dit-on, été tué au Mexique par une troupe de brigands.

Mormons.—Nous avons annoncé récemment que l'abomination de la désolation régnait parmi les "nouveaux saints"; voici quelque chose de plus grave: ils ont, à ce qu'il paraît, excité de graves mécontentemens chez leurs voisins de l'Illinois et du Missouri, qui seraient tout disposés à se faire raison par les armes. "Nous ne serions pas surpris, dit un journal de Philadelphie, que la prochaine malle de l'Ouest nous apportât la nouvelle d'un combat sanglant. Joe Smith, le chef des Mormons, dispose de deux mille hommes armés qui sont, dit-on, décidés à mourir plutôt que de laisser prendre leur prophète."

Maryland.—Une taxe de trois mille piastres a été imposée aux courtiers et changeurs; depuis lors tous les individus qui exerçaient ce métier à Baltimore ont fermé boutique.

Hier, on a eu un nouvel exemple de la manière dont M. Jefferson, l'entrepreneur du transport des malles-postes par bateaux à vapeur remplit les conditions de son contrat. Le bateau de la malle est arrivé des Hauts portant des valises des postes riveraines du Mississipi entre Vicksburg et la Nlle. Orléans, mais non la valise de la paroisse St. Jacques, ce qui fait qu'un grand nombre de parens sont sans nouvelles de leurs enfans au collège Jefferson et au couvent du Sacré-Cœur. Nos sénateurs et représentans au Congrès devraient bien aller trouver le directeur-général des postes pour lui demander de faire mettre quelque régularité dans le service des postes dans la Louisiane. Que les hommes attachés au Bureau Général des Postes, ainsi que nos Représentans et Sénateurs au Congrès se donnent la peine de lire le Courrier de la Louisiane du 22 dernier que nous leur avons envoyé, et ils y trouveront le remède qui doit être appliqué au mal dont se plaint tout un peuple. (Courrier.)

Nous apprenons qu'une amélioration marquée a eu lieu aujourd'hui dans la valeur courante des billets de la plupart des banques en suspension. Dans quelques cas cette amélioration a été de 10 pour cent sur les prix des jours précédents. Nous ne savons s'il faut attribuer cet événement à l'arrivée prochaine d'espèces, ou à la demande de billets pour payer des dettes aux banques; mais nous ne devons pas moins féliciter le public en général, qui a tant souffert de la dépréciation du papier-monnaie. (Idem.)

EXTERIEUR.
ORIENT.

A peine remise en possession de la souveraineté de la Syrie, la Porte s'est hâtée d'abuser de ce pouvoir que l'intervention étrangère lui avait rendu, et son premier acte a été de violer les conventions traditionnelles qui assuraient aux populations du Liban, le droit d'être gouvernées par un prince indigène, et non par un pacha musulman. Les puissances européennes qui, en rétablissant dans la Syrie l'autorité du Sultan, avaient garanti solennellement aux populations chrétiennes la jouissance de leurs droits et de leurs privilèges, ont unanimement protesté contre l'installation d'un gouverneur turc dans le Liban. Le divan a jusqu'à présent ajourné la solution de ce différend, et a maintenu Omer-Pacha dans la montagne, malgré les représentations réitérées des représentans des cinq puissances. Depuis quelque temps un certaine tranquillité semblait s'être rétablie dans la Syrie; mais les bandes d'Albanais que la Porte a envoyées dans ce pays, malgré les protestations formelles des représentans européens, ont ressuscité l'agitation par leurs brigandages, et en dernier lieu les conférences diplomatiques à Constantinople se sont succédées presque journellement, et ont pris un caractère d'assez grande vivacité. Il paraît que dans une dernière réunion tenue chez M. le baron de Bourqueney, à Therapia, il a été convenu que les ambassadeurs des cinq cours présenteraient au divan une note collective en des termes énergiques.

On lit à ce sujet dans une correspondance de Constantinople du 7:

"La discussion a été vive dans la conférence qui a eu lieu le 27 mai chez le ministre des affaires étrangères; c'est l'ambassadeur d'Angleterre qui le premier a pris la parole pour répondre à Sélim-Effendi. Il a dit que les pièces présentées par les ministres ottomans, constatant la demande des habitans de la Syrie de n'être gouvernés que par un Pacha, avaient été extorquées par la force ou achetées, et que les consuls européens en Syrie avaient reçu de nombreuses protestations dans un sens contraire. Sérim-Effendi demanda qu'on lui donnât connaissance de ces protestations; mais l'ambassadeur d'Angleterre lui dit qu'on n'avait pas assez de confiance dans le gouvernement pour exposer les malheureux réclamans à la haine et à la vengeance de l'autorité. Le chargé d'affaires d'Autriche a pris la parole et a protesté au nom de son gouvernement, non seulement contre la conduite des autorités turques en Syrie, mais même contre la marche de l'administration en Turquie. La conférence s'est terminée sans aucun résultat, Sérim-Effendi ayant demandé aux ambassadeurs d'en référer à leurs gouvernemens.

"Les ambassadeurs des cinq grandes puissances, se sont réunis le 30 mai au palais de France. Ils ont décidé que puisque rien ne pouvait être obtenu par les voies de la persuasion, ils présenteraient à la Porte une note collective où un langage plus énergique serait employé.

Une autre correspondance du 6 juin confirme le fait principal sur lequel s'appuient les réclamations des ambassadeurs Européens.

"Le 4 mai, les Maronites ont tenu de nombreuses assemblées dans le Mont Liban, à la suite desquelles le peuple a demandé aux scheicks, qui ont adressé une pétition au Sultan pour le prier d'exclure les émirs chrétiens du gouvernement et de les remplacer par des autorités turques, pourquoi ils avaient fait une démarche de ce genre sans consulter le peuple. Les scheicks ont répondu qu'ils n'avaient signé cette pétition que contraints et forcés, ils ont joint cette déclaration à une Adresse des Maronites aux ambassadeurs européens, qui arriva à Constantinople le 5 juin. Cette pétition qui a pour objet d'obtenir le rétablissement des émirs et de l'ancien ordre de choses, a été remise à sir Stratford Canning par une députation nombreuse de Maronites. Hier, l'ambassadeur britannique a eu, à ce sujet, une conférence assez longue avec ses collègues. Quoiqu'il en soit, cette pétition a amélioré la position des ambassadeurs européens vis-à-vis de la Porte-Ottomane. Ils ont maintenant un point d'appui pour leurs prétentions, car il est évident maintenant que les rapports des autorités ottomanes, en Syrie, manquent en tout ou en partie du moins, de vérité."

Si les représentans des grandes puissances réclament avec énergie, la Porte de son côté déploie une grande ténacité ou plutôt un grand entêtement.

"Les ministres ont décidé qu'ils feraient des démarches auprès de M. de Bourqueney pour le décider à cesser ses protestations contre la nomination d'Omer Pacha au commandement du Liban et qu'ils ordonneraient à Ali-Effendi, ambassadeur à Londres, de protester auprès du cabinet Anglais contre le langage menaçant, tenu par sir Stratford Canning dans la conférence du 27 mai."

Pendant que l'on discute à Constantinople, la Syrie est en proie au désordre, à l'anarchie, et surtout aux violences des soldats Albanais qui ont mission d'y maintenir l'ordre. Ce sont là de singuliers gardiens de la tranquillité publique! Les brigandages qu'ils commettent dans la ville de Beyrouth et dans les environs les ont rendus la terreur des populations. Le Journal de Smyrne, organe du gouvernement Turc, est obligé d'avouer que les excès de ces troupes indisciplinées soulèvent le pays contre l'autorité du Sultan.

"La présence des troupes albanaises, dont l'esprit turbulent et indiscipliné est connu, semble nuire à la parfaite pacification de la Montagne, qui était déjà fort avancée. Il n'y a pas de doute que S. Exc. le séraskier et Omer-Pacha ne fussent promptement parvenus à atteindre le but désiré, avec les seuls moyens qu'ils avaient dès le principe à leur disposition; mais la conduite des Albanais a fait naître une certaine agitation dans quelques parties de la Montagne, et l'on craint qu'il ne soit plus aussi facile de faire entendre raison aux Montagnards qui naguères étaient tous disposés à se soumettre à tout ce qu'on exigeait d'eux persuadés que c'était dans leur intérêt et pour le bien du pays. Ce n'est peut-être là, du reste, qu'une crainte mal fondée. Au surplus, il est fort facile de la dissiper en soumettant les Albanais à une discipline plus sévère.

"La tranquillité de la ville est incessamment compromise par les Albanais qui se livrent aux excès les plus répréhensibles contre tout le monde, sans en excepter les Européens; et si l'on ne se hâte de prendre des mesures énergiques pour mettre un frein à leur arrogante audace, il en pourra résulter de fâcheuses conséquences, que l'on déplorera trop tard.

Le Courrier Français fait, sur la déplorable situation des affaires d'Orient, les réflexions suivantes qui nous semblent éclairer fort bien les faits:

"La question d'Orient que M. Guizot se vantait d'avoir résolue, de concert avec les quatre puissances, par la convention du 13 juillet 1841, menace l'Europe de nouveaux embarras. Une crise terrible se prépare à Constantinople, crise qui peut décider de l'existence même de l'empire ottoman. La politique de réaction dont on espérait, il y a quelques mois, le terme prochain, se fortifie tous les jours, et les effets qu'elle produit sont de plus en plus alarmans. Le mécontentement est général dans l'empire. Les excès de toute nature commis par les agens de l'administration réduisent les populations au désespoir, et les moyens que l'on emploie pour comprimer cette effervescence si légitime ne font qu'ajouter à l'anarchie.

"Une insurrection générale peut, d'un moment à l'autre, embraser la Syrie, livrée au pillage et aux violences de la soldatesque albanaise par l'incapacité de ses gouverneurs. Dans le Diarbékir et à Mossul, une révolte a déjà éclaté. La Bulgarie est en feu; le sang a coulé à Aïvali et à Calymnos, où les habitans ont voulu résister aux vexations insupportables des autorités. La Valachie commençait à prospérer; mais la Russie, craignant que la puissance slave, qui s'élève ainsi sur ses frontières, ne devînt plus tard un obstacle à ses projets, est parvenue à y exciter des troubles; puis, à la faveur de ces mouvemens tumultueux, elle a obtenu de la Porte l'envoi de Chekib-Effendi à Bucharest en qualité de commissaire extraordinaire. Chekib, qui a signé à Londres, au nom de la Porte, le traité du 15 juillet 1840, est entièrement dévoué au cabinet de Saint-Pétersbourg, et n'agira que d'après ses inspirations.

"L'état de la Syrie est la principale cause des différends qui s'agitent en ce moment entre la Porte et les puissances européennes. L'Angleterre, qui a garanti aux peuplades du Liban, en 1840, par l'intermédiaire de M. Wood, le maintien de leurs privilèges, proteste avec une grande vivacité contre la nomination d'un musulman au gouvernement direct de la montagne et contre la présence des Albanais en Syrie. L'internonce autrichien se joint à sir Stratford-Canning, et le chargé d'affaires français, M. de Bourqueney, se met, par ordre de M. Guizot, à la remorque de ses collègues. Mais la Russie, loin de s'associer à ces efforts, excite le divan à résister, et fait dire au sultan que sa dignité est intéressée à ne pas permettre que son gouvernement cède aux injonctions de l'étranger.

"Les représentans de la France, de l'Angleterre et d'Autriche ont été très mécontens du langage tenu par le chargé d'affaires de Russie, dans les conférences qui ont eu lieu au palais de France, et ils ont décidé qu'il fallait agir auprès du Divan sans la coopération de M. de Titow. Le Sultan était disposé à suivre leurs conseils; mais ses ministres, gagnés par la Russie, ont fait échouer cette bonne volonté. Tout le monde comprend quel est le but de la Russie, quand elle fomente des troubles dans l'Empire Ottoman, et quand elle s'oppose à toute espèce de réforme; elle veut miner la puissance turque par l'anarchie, et amener l'Europe à un partage de ces riches territoires. Mais le but de ces menées échappe aux imbéciles et fanatiques conseillers du Sultan.

"Ainsi se vérifie le jugement que l'opposition en France avait porté du traité de juillet. L'incendie que l'exécution de ce traité a excité en Orient, personne aujourd'hui ne peut l'éteindre. Loin d'avoir rendu la force et la sécurité à l'empire ottoman, l'on n'a fait qu'en mettre les plaies à nu. La Turquie est en pleine dissolution, et deux oiseaux de proie se sont abattus sur ce cadavre: d'un côté, la Russie, qui tient une flotte et un corps d'armée toujours prêts pour la conquête de Constantinople; de l'autre, l'Angleterre, qui étend la main sur l'isthme de Suez.

—Il est dans les désordres signalés à Beyrouth un épisode qui a causé en France une vive sensation; un officier du brick la Surprise qui fait partie de la station de Beyrouth, a été grossièrement insulté par deux Albanais; aussitôt que M. de Bourqueney a été instruit de l'insulte, il a adressé au Divan de vives réclamations auxquelles on a promis de faire droit; mais le brave commandant de la station de Beyrouth, M. Février Despointes, capitaine de la Créole, n'avait pas attendu l'effet de la demande diplomatique; il a obtenu justice sur le champ. Voici comment une correspondance raconte l'insulte et la réparation.

"Beyrouth, 6 juin.

"Un officier français de la Surprise était descendu à terre avec le commissaire du même brick. Deux Arnautes passent entre ces deux officiers en les heurtant violemment. Indigné d'une telle brutalité, l'officier leur reproche énergiquement leur grossièreté. Pour toute réponse, l'Arnaute le menace de son pistolet. L'officier appelle à son aide les personnes présentes, mais toutes s'éloignent, tant est grande la crainte qu'inspirent les Arnautes. Le second de ces misérables, voyant que l'officier cherche des yeux une pierre ou un bâton pour se défendre, saisit un de ses pistolets, et lui en assène un coup de crosse sur la tête. L'officier se précipite aussitôt sur l'Arnaute pour lui arracher son autre pistolet, mais l'Arnaute se recule, et armant son pistolet, le dirige sur le front de l'officier. En ce moment, d'autres Arnautes arrivent et les deux assaillans peuvent s'éloigner. L'officier et le commissaire les suivent à travers la foule qui assiste à ce spectacle sans oser prendre leur défense. Un Grec leur indique un corps-de-garde turc, et pendant que le commissaire surveille les Arnautes, l'officier pénètre dans le corps-de-garde et parvient à décider un caporal et un soldat à le suivre. Pendant ce temps, les Arnautes étaient parvenus à se réunir à une trentaine des leurs et stationnaient devant la porte d'un marchand de la connaissance de l'officier; celui-ci pénètre dans la boutique et demande du renfort. Un ex-officier turc, nommé Sadi-Ali, se joint loyalement à lui. Les Arnautes refusent de se laisser conduire au corps-de-garde. En ce moment, trois marins français, voyant leur officier aux prises avec des Turcs, viennent lui porter secours. Au même instant, une rixe s'engage; l'officier saisit un des pistolets des Arnautes, et va lui brûler la cervelle, quand Seyd-Ali lui crie: "Ne tirez "pas, vous allez faire massacrer vos matelots!" L'officier s'arrête aussitôt et replace le pistolet à la ceinture de l'Arnaute, qui prend la fuite avec ses camarades à l'aspect du drogman du consulat qui arrive avec du renfort. Le drogman conduit l'officier devant le séraskier, qui promet une vague réparation, et, pour calmer le jeune homme, lui fait apporter une pipe et du café, que celui-ci refuse brusquement, en lui disant qu'il n'acceptera des politesses que lorsque justice aura été rendue.

"Au moment où l'officier allait se retirer avec une simple promesse, M. Despointes, commandant la Créole, M. Farrand, commandant la Surprise, et le consul, M. Bourré, arrivent au palais du pacha. Déjà la ville était en émoi. Au moment où la lutte avait commencée, des Maronites et des Francs s'étaient élancés dans des embarcations et étaient allé prévenir les commandans des faits qui se passaient. Aussitôt ils se rendirent à terre, et bientôt aussi quatre embarcations, armées en guerre, se présentèrent au débarcadère. La fureur qui animait nos matelots, les armes meurtrières qu'ils portaient, tout en eux inspirait une grande frayeur à la population qui se pressait sur le port. Mais quand ils eurent appris que c'était aux Arnautes qu'on en voulait, tous ces habitans auraient donné la main au débarquement.

"Justice fut promise par le séraskier; elle devait être prompte et terrible; mais le lendemain à l'heure désignée, le pacha demanda un sursis et convoqua un conseil de guerre; malgré les instances et l'impatience des officiers français, ce conseil, après une assez longue séance, prononça contre les coupables une peine fort légère, dont l'application même fut ajournée. C'était là une mauvaise volonté évidente. Cependant la position du pacha était difficile: d'une part il était pressé vigoureusement par le commandant français, indigné de sa lenteur à rendre justice; d'autre part les 4,000 Arnautes étaient réunis, proférant des menaces contre le pacha et demandant à grands cris la liberté des deux prisonniers. Ils menaçaient d'attaquer la ville dans la soirée; mais le pacha qui, sans doute, craignait plus encore les bâtimens français, fit si bien par ses menaces ou ses promesses que plus de 3,000 Arnautes furent embarqués pendant la nuit, et que le lendemain il n'en restait que 200 en ville.

"La question paraissait donc résolue, mais les Turcs se soucient fort peu d'être fidèles à leur parole; une corvette turque de guerre arriva, déjà une autre était mouillée sur rade. La mauvaise volonté reparut dans le conseil, l'exécution fut suspendue, la punition devenait illusoire. Le pacha avait pensé que le commandant Despointes, n'ayant sous ses ordres qu'une corvette et un aviso, n'oserait pas en venir à une extrémité, et qu'il se contenterait d'un simulacre de satisfaction; il s'était trompé sur le caractère du commandant français. Celui-ci, voulant en finir, alla trouver directement le séraskier, et lui dit que le lendemain, à huit heures du matin, il viendrait chercher une réponse formelle et sans retour, et que de cette réponse dépendrait sa conduite.

"Le Turc, par nature et par système, est temporisateur; à huit heures le capitaine Despointes arriva au palais; la réponse du pacha n'était pas donnée!

"Mais à huit heures aussi, il se passait sur rade un mouvement extraordinaire: la Créole s'avançait en silence vers la partie ouest du port, vis-à-vis du palais du séraskier; le brick la Surprise largue ses voiles, dérape, abat sur tribord, passe entre les deux corvettes turques; chacun pense qu'il part pour Alexandrie, comme il avait été dit; mais le voilà qui vire de bord, double au vent les deux corvettes, et vient s'embosser devant la ville, à une portée de pistolet.

"Cette manœuvre significative et la fermeté du commandant Despointes en imposent au pacha: à la mauvaise volonté succède un bon vouloir extrême. Aussitôt le conseil est assemblé, les deux Arnautes sont livrés à M. Despointes. "Faites-en ce que vous voudrez, disent les Turcs; Voulez-vous les faire pendre, "les faire bâtonner jusqu'à la mort? voulez-vous les "envoyer aux galères? voulez-vous les conserver prisonniers à votre bord? que voulez-vous?—L'application rigoureuse de vos lois, répond M. Despointes."

"Alors on fit appeler les divers chefs Arnautes; le pacha et le consul français viennent sur le lieu d'exécution; les deux Arnautes sont étendus par terre, garottés, le dos couvert d'une légère chemise; l'aga met un genou à terre devant les coupables; l'instrument d'exécution est présenté à M. Despointes: c'est un gros bâton d'un mètre de longueur, à l'extrémité duquel est estropé un biscayen; l'estrope consiste en un morceau de toile clouée sur le bout du bâton et contenant le boulet. Cette arme est dans les mains de l'aga; le plus grand silence règne parmi les bâtonnés; l'aga fixe ses regards sur le commandant français; celui-ci a fait un signe, et le bâton tombe à coups redoublés sur les épaules des coupables.

"Je ne veux pas m'appesantir sur cette partie de l'exécution, car elle est terrible et affreuse; chacun s'attend à voir les coupables expirer sous le bâton. Le commandant Despointes, aussi humain et aussi juste qu'il a été ferme, ordonne de cesser; mais la vue du sang qui ruisselle des chairs qui sont déchirées et des os qui sont mutilés, semble exciter l'ardeur de l'aga, il frappe encore; enfin on relève les deux Arnautes, et la prison de l'aga les reçoit aussitôt.

"Deux heures après, le brick la Surprise appareillait, et les deux bâtimens français reprenaient leur poste au milieu des bâtimens de guerre anglais, autrichiens, qui venaient d'apprendre avec intérêt la satisfaction obtenue par le commandant de la station française en Syrie."

Décédée hier soir à six heures, Mme veuve JEAN GALATAS. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à cinq heures de l'après-midi. Son corps est exposé à son domicile rue Ursuline entre Tremé et Des Marais. 6 août

DERNIERES DATES.

New York	juil 27	Londres	juil 4
Boston	juil 26	Liverpool	juil 5
Philadelphie	juil 27	Paris	juil 7
Washington	juil 27	Havre	juil 9
Baltimore	juil 27	Bordeaux	juin 22
Charleston	juil 29	Madrid	juin 29
Vera Cruz	juil 16	Cadix	juin 16
Tampico	juin 26	Havane	juil 30
Mexico	juil 12	Houston	juil 27

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Jeudi, 4 Août.
Goel. Mary Ann, Cordson, Apalachicola, Capit
Creole, Delvaille, Matamoras, A Capdevielle & Cucullu
Lelia, Conway, Galveston, Whitcombe & co

Vendredi, 5 août.
Navire Persian, Appling, Trieste, L H Gale
Michigan, Hasty, Liverpool, S & J P Whitney
Barque Mandarin, Colley, Gène, do
Goel. Freeland, Jefferson, Campêche, S Fernandez

ARRIVES.
Jeudi, 4 août.
Goel. Virginia, Uric, de la Mobile.
Goel. Neptune, Beghist, de Pensacole.
Goel. David Moss, Rowe, de Pensacole.
Steamer Mail, Branham, Vicksburg.
" Vermillion, Claiborne, Grand Ecore.
" Monmouth, Griffin, Mobile.

Vendredi, 5 août.
Bateau de remorque Star, Heston, des Passes—avec le navire Oconee et la barque Euphrate.
Bateau de remorque Paul Jones, Davis, des Passes, avec le brick Kenawha.
Navire Oconee, Post, de New York.
Barque Euphrate, Pemberton, de Marseille.
Brick Kenawha, Mayo, de Boston.
Steamer Norma, Maxwell, Vicksburg.
" Osage Valley, Young, Attakapas.
" Southerner, Allen, Mobile.

MEMORANDA.
Le bateau de remorque Star a quitté la passe S. O. le 4 courant, à 9 heures A. M. et annonce sur la barre le navire Swatara. Le navire Oswego et le brick Hunter sont à l'ancre en dehors de la barre. Le navire Marcia Cleaves, de Boston, d'où il est parti le 6 juillet, est en rivière.
Le navire à vapeur de la malle royale, Forth, Heut. R. J. Fayrers est arrivé à la Balize le 5 du courant, en 5 jours de la Havane.

Ports de la côte.
New-York, 27 Juillet—Arrivé, navire John Mintern Smith, N. Orléans.

Le vénérable Curé de la Cathédrale de la Nouvelle-Orléans, le Rév. Abbé MONI, vient de mourir à la suite d'une longue maladie; c'est le 3 de ce mois qu'il a rendu le dernier soupir, à la Mobile, à 11 heures et demie du soir.

Son corps doit être transféré à la Nouvelle Orléans. Il sera exposé à la Chapelle Obituaire de la rue des Remparts, et ses funérailles auront lieu Dimanche prochain, à 5 heures du soir. Le convoi se rendra de la Chapelle à la Cathédrale, où sera célébré le service funèbre. Le corps sera ensuite déposé dans une voûte préparée à cet effet. Les amis du défunt sont priés de se réunir au cortège du Clergé et du Corps des Marguilliers, le jour des funérailles ainsi que ce matin, à 6 heures, pour aller recevoir le corps au rail-road Pontchartrain, et le transférer à la Chapelle Obituaire.

La maladie grave de Mr. l'abbé Louis Moni, curé de cette paroisse, qui nous avait tenus depuis plus de trois mois, dans une incertitude continuelle de craintes et d'espérances, vient enfin de se terminer d'une manière fatale. Il a rendu le dernier soupir le 3 du ct. à 11 h. 35 m. du soir, dans la maison de campagne de M. Mannoni, à 9 milles de la Mobile.

Il serait superflu de dire les regrets que cet excellent homme emporte avec lui dans un monde meilleur; tous ceux qui l'ont connu, sauront apprécier la grandeur de la perte que nous venons de faire.—En rendant à sa mémoire le faible tribut d'éloges que nous devons à ses vertus, nous ne sommes que l'organe du sentiment général et l'interprète de la douleur commune.

En lui nous n'avons point à lamenter la perte d'un de ces héros selon le monde, dont les actions d'éclat n'ont souvent pour tout résultat que le malheur des peuples.—Le héros selon l'Evangile, laisse après lui un rayon plus doux; il est réchauffé par le feu de la charité; il n'est point consumé par celui de l'ambition. Le héros chrétien ne cherche point les actions d'éclat; sa bienfaisance se répand dans l'ombre.—Il faut que l'indiscrétion ou la reconnaissance tirent un coin du voile qui couvre ses œuvres pour les faire connaître; il est, tout à la fois, la consolation du malheureux et la providence du pauvre.

Ce fut en 1816 que M. Louis Moni quitta Florence, où il avait un emploi dans une famille distinguée, (feue princesse Corsini, épouse du comte Malvelsi) pour suivre Mgr. Dubourg, qui venait d'être sacré à Rome Evêque de la Louisiane. Il était né à Luques où il avait été élevé au sacerdoce.—Ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, il est mort dans sa 65me. année après avoir été 25 ans au milieu de nous. Il succéda en 1829 au Rév. Père Antoine, comme curé de la paroisse de St. Louis.

Ses jours, quoique longs, ne furent marqués que par les fonctions de son ministère; toutes ses occupations se trouvaient renfermées dans le cercle de ses devoirs, et pour dire ce qu'il a fait, il nous suffit de savoir ce qu'il a du faire.

Nous ne mêlerons donc point les chants de Babylone aux hymnes saintes de Sion; la flatterie ne le suivra point de ses éloges fades, qui vont s'éteindre au tombeau. Honorons comme nous le devons, les restes de l'homme vertueux avec calme et dans la paix qui convient à la douleur et à la prière.

Qu'il repose en paix!

CONSEIL DES MARGUILLIERS DE L'EGLISE ST. LOUIS DE LA NELLE. ORLEANS.
Séance extraordinaire du vendredi 5 août 1842.
Sur motion de M. Genois,
Résolu, que le Conseil des Marguilliers de l'Eglise St. Louis, invite respectueusement la Légion de la Louisiane à assister aux funérailles de M. l'abbé Moni, curé de cette paroisse, qui devront avoir lieu dimanche prochain, 7 courant. Son corps sera exposé à la Chapelle Obituaire, rue des Remparts [illegible], d'où le cortège partira à 5 heures de l'après-midi.
"La susdite résolution a été adoptée à l'unanimité."
6 août ANT. DUBUC, Secrétaire.

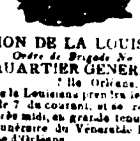

LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre de Brigade No. 7.
QUARTIER GENERAL.
Nlle Orléans, le 5 août 1842.
La Légion de la Louisiane prendra les armes Dimanche prochain, le 7 du courant, et se réunira à 5 heures précises de l'après midi, en grande tenue d'été, pour escorter le convoi funéraire du Vénérable LOUIS MONI, curé de la Paroisse d'Orléans.
La Cavalerie sortira à pied.
MM. les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
Sur l'invitation de MM. les Marguilliers de la Paroisse.—Le Brigadier Général Commandant la Légion de la Louisiane. ARM. GUYOL, Aide-de-Camp.
N. B. La haute estime dont jouissait le vénérable pasteur, les vertus qui l'ont rendu cher à tous ses paroissiens paraîtront des motifs plus que suffisants pour engager les membres de la Légion à être ponctuels. 6 août

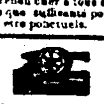

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Le bataillon prendra les armes Dimanche, 7 courant, à quatre heures et demie P. M. en grande tenue d'été, réunion à l'Arsenal, pour rendre les honneurs militaires au respectable Abbé Moni, décédé, membre honoraire du bataillon.
Par ordre du major, F. SAUTON, Adj. Major.
6 août

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
☞ ATTENZIONE ☜

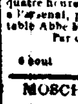

La Compagnia si riunirà dominica prossima li 7 del corrente in grande tenuta, armi &c. per assistere al servizio funebre del molto lamentato membro onorario Don Luigi Moni, e si riunirà alle 3 ore in punto dopo mezzo giorno sulla piazza del Circolo detta Congo—Si spera che tutti li membri attivi como onorary sarano presenti in codesta circostanza.
MONDELLI, Capitano.
6 agosto

COMMERCIAL.

Par le steamship FORTH.
(Correspondance particulière de l'Abeille.)
La Havane, le 30 juillet 1842.

Notre marché n'a été que peu actif depuis ma dernière. Les stocks sont peu élevés, et il y a que peu de changements à signaler dans les prix. Sucre brun 2 3/4 à 3 1/2 reaux, jaune 3 3/4 à 4 1/2, blanc 6 1/2 à 9. Il n'y a que peu ne belle qualité. Le café s'est vendu par petits lots 6 1/2 à 6 3/4 les qualités ordinaires. Il n'y a que fort peu de changement pour les navires. Le fret a encore baissé, il est maintenant à £1 15 et £1 17 1/2 pour Cowes. Les changes ont baissé à cause du peu de demandes: sur Londres 12 pour cent prime, Paris au pair et 1 p. cent d'escompte, N. York pair, Nlle. Orléans nominal.

Les ventes des produits de l'Ouest sont limitées, la graisse se vend de $12 à $12 3/4 la superfine. Le dernier arrivage est une partie de 100 barriels venus de Charleston par le Daniel Webster; 300 barils farine reçus par l'Empresario ont obtenu $.., un fort lot de farine d'Espagne est arrivé à $16. Cet article étant d'une qualité très satisfaisante. Notre stock est peu élevé, mais il est cependant assez fort pour faire face au peu de demandes. L'Unicorn arrivé hier, nous a apporté des nouvelles d'Europe du 19, ces nouvelles ont fort peu d'intérêts, et, commercialement parlant, elles sont des plus décourageantes. Le steamer de la ligne des Antilles du 15 n'est pas encore arrivé; on ne conçoit rien à l'irrégularité de cette ligne. Le Tyrer partira le 1er. août pour Nassau et l'Angleterre. Le Natchez commencera demain ses voyages réguliers entre la Havane et Matanzas, il fera trois voyages par semaine. Le succès de cette spéculation est des plus douteux.

NOUVELLE-ORLEANS:
Vendredi soir, 5 août 1842.

La semaine qui vient de s'écouler a été remarquable par la grande inactivité qui a régné dans toutes les branches du commerce, jamais de mémoire d'homme on a vu une telle stagnation d'affaires. Durant les trois ou quatre premiers jours de la semaine, le temps a été très favorable aux récoltes, surtout pour ramasser le coton: si ce temps continue d'ici à 15 jours ou trois semaines, nous recevrons une grande quantité de coton nouveau.

Les billets des Banques suspendues ont considérablement repris de faveur depuis notre dernier rapport, hier surtout la demande a été très active, aujourd'hui cette activité avait diminué, et les prix ont un peu fléchi.

Nous attendons demain des nouvelles d'Europe par le British Queen.

COTON—Arrivé depuis le 29 du mois dernier, de Louisiane et Mississipi 297 balles, Tennessee et North Alabama 9, Mobile 20, Texas 36, ensemble 362 balles. Expédié dans le même espace du temps pour Liverpool 3000 balles Trieste 1057, la Havane 17, New York 19, Philadelphie 160 ensemble 4276 balles, ce qui fait une réduction du stock de 3963 balles et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 9689 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,499
Reçu cette semaine	362	
Antérieurement	729,958	730,320
		744,819
Expédiée cette semaine	4276	
Do antérieurement	729,794	734,070
Stock en mains		9,689

Depuis notre rapport de vendredi dernier, il ne s'est fait qu'une seule vente de 1200 balles Alabama mardi dernier. Les prix n'ont pas été connus, mais on suppose qu'elles ont du être environ à 8 1/4. Depuis cette dernière époque 300 balles environ ont changé de mains par petits lots. Le stock en vente se trouve actuellement réduit à environ 1000 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi

Ordinaire et bas, de	4 1/2	5
Ordinaire,	6 1/4	7 1/2
Bon ordinaire,	8 1/4	9
Bon ordinaire et petit courant,	9 1/4	10
Petit courant et courant,	10 1/4	11
Bon courant,	12	00

TABAC—Durant la semaine qui vient de s'écouler, les ventes de tabac se sont élevées à environ 880 boucauts pris principalement pour les marchés d'Europe. Il n'y a aucun changement à signaler dans les prix que nous continuons à coter comme suit: beau courant 2, 4 et 5 c, feuilles secondes et premières, lots de choix à 5 1/2 à 6 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 à 5 1/4.

Arrivé depuis le 29 du mois dernier 838 boucauts, expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 1067 boucauts, Londres 707, Gênes 389, New York 146, Philadelphie 186, ensemble 2360 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en main		2,768
Reçu cette semaine	213	
Antérieurement,	60,195	60,408
		63,176
Expédié cette semaine,	2,3[illegible]	
do antérieurement,	60,3[illegible]	62,641
Stock en mains,		537

SUCRE—Depuis notre dernier rapport, le marché au sucre s'est maintenu bien calme et les ventes ont été bien faibles; et à quoi on devait s'attendre avec un stock si réduit. Il n'y a pas eu de changements dans les cours, et nous continuons à marquer les qualités de commun à belles 3 1/4 à 5 1/2 cents. Sur habitation il n'y a rien en vente.

MELASSES—Dans cet article les transactions se font faiblement, et n'ont lieu que par lots pour le détail et à nos cours précédents, c'est-à-dire 11 à 14 cents le gallon. Le stock en vente est réduit à 150 barils.

FARINE—Le marché a été très inactif durant la semaine qui vient de s'écouler, les demandes n'ayant eu lieu que pour la consommation, à l'exception de quelques petits lots pris pour des expéditions aux Antilles et au Mexique. Nous cotons la superfine $4 le baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Durant la semaine qui vient de s'écouler, la demande pour les divers articles compris sous ces titres, a été excessivement limitée, le fait est que l'on n'en achète qu'en petites quantités et pour la consommation.

WHISKEY—Nous cotons le rectifié 14 à 15 1/2 le gallon; la demande en est modérée; le stock diminue et il n'en est arrivé que peu.

TOILE ET CORDES D'EMBALLAGE—Ces articles sont peu recherchés, eu égard à l'époque. Les prix demeurent comme précédemment: toiles du Kentucky 12 1/2 à 17, au comptant et à terme; idem des Indes 13 à 17; cordes du Kentucky 5 à 7 1/2.

CAFE—Le marché a été très calme durant la semaine, sans cependant qu'il y ait eu de changemens dans les prix. Nous cotons la Havane fin-vert 9 3/4 à 10 1/2; le Rio 8 1/2 à 9 1/2.

CHANGE—Les affaires sont toujours très limitées, les prix peuvent être considérés comme nominaux. Nous cotons sterling pair à 3 pour cent de prime, New York 60 jours 6 à 7 pour cent de prime, courte vue de 2 1/2 à 3 1/2.

FRET—Sans changement.

FRET.

Coton pour Liverpool	9/16d	
De de Havre,	3/4	
De de New York,	62 1/2	par balle
De de Boston,	1 00	
Tabac pour Cowes,	30 à 35	
De de Londres directement,	30 à 35	
De de New York,	2 50 à 3 00	
De de Boston,	2 50 à 4 50	
De de Philadelphie,	4 à 5 00	

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Espèces		pair	
Billets de la Banque de l'Union		15 à 20 p. c. escompte	
do	Artisans & Commerçans	5 à 7	do
do	de Louisiane	pair	
do	Cité	25 à 30	do
do	Etat de la Louisiane	15 à 20	do
do	Consolidée	40 à 45	do
do	Commerce	25 à 30	do
do	Canal	40 à 45	do
do	Carrollton	25 à 30	do
do	Citoyens	45 à 50	do
do	Améliorations	65 à 70	do
do	Atchafalaya	75 à 80	do
do	Exchange	65 à 70	do
do	Orléans	75 à 80	do
do	de la 1re et 2de Municipalités	5 à 7	do
do	3me do	45 à 50	do
do	Alabama	40 à 45	do
do	Kentucky	pair à 2 p. cent	do
do	Tennessee	5 à 10	do
do	Ohio	5 à [illegible]	do
do	Illinois	55 à 60	do
do	Indiana	5 à 8	do

Nous sommes invités à appeler l'attention du public sur la vente du bail des batimens occupés par la Banque de l'Exchange et la Compagnie d'Assurance des Pompiers, laquelle vente aura lieu aujourd'hui à l'Arcade de Bank par J. A. Beard & Co.

LAC PONTCHARTRAIN.
HOTEL WASHINGTON.
Dimanche, 7 août, 1842.
GRAND CONCERT CHAMPETRE,
dirigé par M. LEHMANN,
qui fera exécuter par un orchestre nombreux, les morceaux des opéras les plus à la mode, et les airs populaires, qui sont le mieux appréciés du public.
Ces réunions musicales auront lieu sans interruptions, tous les dimanches pendant la belle saison.
Le concert commencera à 6 heures et finira à 9.
Il y aura après le concert bal à l'Hôtel.
Le jardin sera élégamment illuminé.
La buvette et le restaurant seront pourvus des meilleures boissons et provisions.
Les chars seront à la disposition du public toute la nuit.
L'entrée du JARDIN, où aura lieu le concert, sera GRATIS.
L'admission au bal de l'Hôtel sera par cavalier $1
6 août—1 LEHMANN, Directeur.

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA BANQUE D'ORLEANS.
Nouvelle Orléans, 4 août 1842.
Les soussignés, dument nommés commissaires de la Banque d'Orléans, donnant par le présent toutes les personnes qui ont des billets de cette banque, d'avoir à les présenter pour les faire enregistrer au bureau des commissaires, à l'ancien local de la banque, à l'encoignure de la rue du Canal et de la rue Carondelet, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi, tous les jours. Ceux qui doivent à la Banque sur des obligations échues ou à échoir, sont requis de se présenter et effectuer leurs paiemens.
(Signé) W. C. C. CLAIBORNE, M. CARUTHERS, J. B. HULLEN.
6 août

Le navire DESDEMONA, pour le Havre, sera expédié aujourd'hui. Ceux qui ont des marchandises à bord sont priés d'envoyer leur manifeste à la douane ce matin.
6 août S & J P WHITNEY, 73 Camp

AVIS.—Le navire Oconee, capt. D. Jackson, de N. York est en débarquement vis-à-vis le marché aux légumes. Les personnes qui ont des marchandises à bord sont invitées à venir les recevoir sur le quai.
6 août HULLIN & WOODRUFF, 70, rue du Camp

Messrs. les consignataires par le brick français DOM N'DAR, sont prévenus que ce bâtiment est en déchargement vis-à-vis la place d'armes, et qu'application a été faite pour envoyer au Douane les marchandises dont les permis ne seraient pas pris pendant les cinq jours accordés par la loi.
6 août CH. DUFOUR.

Le capitaine et les consignataires du brick DOM N'DAR, venant de Marseille, ne paieront aucune dette contractée par l'équipage de ce navire.
4 août

AVIS.—MM. Joseph Fernandez, Claude Guthrie, Dominique Mercier, P. Maillard, John Joel, Wm. de Vane, consignataires par le navire Oconee, sont invités à faire connaître leur résidence au commis de déchargement sur la Levée vis-à-vis le marché aux légumes. Toutes les lettres que ces marchandises seront envoyées à leurs risques.
HULLIN & WOODRUFF, 70 rue du Camp

MAGASINAGE—On peut recevoir en magasin, environ 500 barils, au rez de chaussée du magasin No. 70 de la Douane.
A vendre, un petit lot de briques de façade, de Baltimore, s'adresser au lieu susdit. 6 août—1

CHANGEMENT DE DOMICILE—Madame AUBE, sage femme, prévient les Dames de cette ville qu'elle vient de transporter son domicile toujours rue Royale No. 201, entre St. Pierre et Orléans; elle espère que les Dames voudront bien se la rappeler. 6 août—6

BILLETS DE LA BANQUE DU COMMERCE.—On a besoin de quelques milliers de piastres en billets de la Banque du Commerce; pour la dénomination de cinq piastres, à une escompte de cinq pour cent, pour lesquels on paiera des espèces. S'adresser à HORACE BEAN & Co.
6 août—3 27, rue du Camp

P. ROY & MICHEL, No. 16, rue St. Philippe, offrent à vendre en débarquement du brick Dom N'Dar, venant de Marseilles:
707 paniers huile grande bouteilles,
100 caisses vin muscat et Frontignan,
210 caisses bouchons assortis,
200 caisses eau de fleurs d'orange.
Aussi—25 ponchons pruneaux, d'importation récente, et un assortiment général de groceries. 6 août—3

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
Il a été perdu mais l'après midi du 29 dernier, vers cinq heures, sur la levée en face de la rue de la Douane, ou à bord du bateau à vapeur Mail, au moment avant son départ, un portefeuille contenant les papiers de liberté de John Dean, maître d'hôtel du dit bateau. Il y trouvait, en outre, un certificat de M. Wm. Frost, et un autre du docteur Smith, de St. Francisville, ainsi qu'un couple de reçus d'un étaliste du marché inférieur. La récompense susdite sera donnée à celui qui rapportera ce portefeuille et le contenu au bureau de cette feuille. 6 août—3

Succession de André Barnabé Deprat alias Depra
AVIS est par le présent donné à tous les créanciers de la dite succession, d'avoir à se faire connaître au soussigné et à lui présenter une note du montant de leurs créances et de leurs réclamations.
Nouvelle Orléans, le 5 août 1842.
RAYMOND CAZEAUX, Curateur.
6 août—3 en 10j Rue Girod No. 153

PROPRIETES A LOUER.
Deux jolies MAISONS de campagne situées de l'autre bord du fleuve, en face de la Nouvelle Orléans, occupées dernièrement l'une par M. B. Harrod, et la seconde par M. O. Byrne.
Pour les conditions, s'adresser à Mr. J. B. Olivier.
6 août—6

TOILE cirée pour plancher—Anglaise, de toute largeur, à des prix réduits, au magasin de H. SCHOONMAKER, 6 août 37 Chartres

TAPIS DE BRUXELLES ET INGRAIN.
Un grand assortiment, parmi lequel on trouvera des tapis anglais et américains, des plus beaux et nouveaux dessins, constamment en mains, qu'on offre à des prix très réduits, à l'entrepôt de tapis, No. 37, rue de Chartres.
6 août H. SCHOONMAKER.

PAILLASSONS de Canton—100 rouleaux, couleurs assorties et differentes dimensions, à bas prix, au No. 37 rue de Chartres. H. SCHOONMAKER.

A VENDRE par les soussignés en débarquement du brick Dom N'Dar de Marseille—150 caisses vin muscat, marque Feuillis.
6 août BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse.

A VENDRE par les soussignés en débarquement de la barque Euphrates de Marseille—400 paniers huile d'olive, marque Descugis d'Icard, 200 caisses vin muscat, marque Feuillis, 120 caisses cabinettes assorties, 1 barrique huile d'olive, 271 caisses gros citrons de Nice, en lots au gré des acheteurs.
6 août BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse.

CAFE—120 sacs café de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
6 août 21 Vieille Levée

SUCRE—90 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
6 août 20 Vieille Levée

CIGARES—100 milliers cigares de la Havane, excellente, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
6 août 20 Vieille Levée

TABAC—100 balles de Cube supérieur, en feuilles, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
6 août 20 Vieille Levée

VINS—100 barils Malaga sec, 20 de Madère, 20 de Porto, 10 damejeannes Rota, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
6 août 20 Vieille Levée

AMANDES—60 sacs amandes tendres, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co,
6 août 20 Vieille Levée

VIN de Porto de qualité supérieure, en damejeannes de 1 à 6 gallons, à vendre par J H ASHBRIDGE, 97, Camp
6 août

FOIN—160 balles foin de New Jersey, attendu à chaque instant, à vendre par J H ASHBRIDGE, 97 Camp
6 août

COUVERTES de trois points, pour nègres, à vendre par SCHMIDT & co. 58 Bienville
6 août

FOULARDS et mouchoirs de Madras, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.
6 août

AMANDES douces en débarquement du brick Sanger, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier
6 août

VIN de Malaga et Champagne, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.

CORDAGES de Manille, dimensions assorties, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.

POIVRE noir de Sumatra, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.

MORUE et maquereaux nouveaux en débarquement du navire Marie Cleaves, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.

FROMAGE—30 caisses Goshen en débarquement du navire Oconee, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier.

SAVON—80 caisses extra No 1, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 6 août 68, rue Gravier

PELLES ET TISONNIERS—Assortis des différentes dimensions et descriptions, à vendre par HAWTHORN & WOODS, 6 août 68, Gravier

AUX sucriers—Quelques barriques chaux d'Angleterre, propre aux sucriers à vendre par HARROD & DARLING, 6 août 49, rue Commune

VENTES DE SHERIF.

No. 4,849—Taylor et Medley vs. Samuel Audler.
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au magasin No. 106, le jeudi 18 août 1842, à 10 heures du matin,
4 balles coton écru.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. L. A. DUCROS,
6 août—2 fois 10j Shérif de la Cour de Commerce

No. 13,138—Succession de S. Cucuila vs Joseph Barthet.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi, le 8 septembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Sept certains lots de terre, ensemble tous les édifices et toutes les améliorations, situés au faubourg Washington dans la ville de la Nouvelle Orléans, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilot No. 10, sur un plan dressé par J. Pilié, alors Voyer de cette ville, lesdits lots mesurant, mesure américaine, comme suit, savoir: le lot No. 1, 45 pieds 8 pouces face à la rue Indépendance et 92 pieds de profondeur et face à la rue Craps, et forment un des encoignures des rues Indépendance et Craps; les lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 contigus mesurent chacun 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance, et 92 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No. 7 contigu au lot No. 6, formant une des encoignures des rues Indépendance et Amour, mesure 43 pieds 8 pouces et 6 lignes face à la rue Indépendance sur 94 pieds de profondeur et face à la rue Amour.
Conditions: comptant. V. ALLAIN,
6 août—3f en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

No. 15,147—Cépheas Brusle, f. d. l. vs. François Bernabée.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu mardi le 16 août 1842, à dix heures du matin, sur les lieux, à l'encoignure des rues St. Philippe et Bourgogne:
Un lot de souliers, chaises, meubles, comptoirs, étagères, etc, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Aussi, il sera vendu ledit 16 août, à onze heures du matin, sur les lieux, rue d'Amour, entre les rues Marigny et Mandeville:
Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. V. ALLAIN,
6 août—2f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vve Balthazard Ducuen vs. Laurent Lucien Chaisn.
COUR DE PAROISSE—No 15,148—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 8 septembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, rue des Ursulines, désigné par le numéro six, sur un plan annexé à un acte passé le 9 juin 1836, pardevant Théodore Seghers, mesurant, mesure française, trente sept pieds sept pouces et six lignes face à la rue des Ursulines, sur quatre vingt huit pieds 8 pouces et demi de profondeur d'un côté, et quatre-vingt six pieds onze pouces de profondeur de l'autre côté et trente pieds dans le fond, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions comptant. V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
6 août—3 en 30 j

No. 13,877—La Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane contre le feu et les risques de mer vs Geo. A. Botts & al—No. 14,643—Fabret frères vs Geo. A. Botts.
COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un alias writ de fieri facias et en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue Saint Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, vendredi le 9 septembre 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Cinq lots de terre situés au faubourg Ste. Marie, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, St. Charles et Julie, désignés par les Nos 1, 3, 4, 5 et 6. Le lot No. 1, mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue Carondelet, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par John Schreiber, en date du 10 décembre 1836, et déposé en l'étude de J. B. Marks, notaire public, comme le plan No. 6. Les lots Nos. 3, 4 et 5, mesurent aussi chacun 26 pieds 7 pouces de face à la rue Carondelet, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 4 septembre 1835, déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, et daté du 27 janvier 1836. Le lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 1/2 pouces de profondeur courant derrière les lots Nos. 1, 3, 4 et 5.
Conditions—La propriété ci-dessus décrite sera vendue (par consentement des parties) par lots à 6, 12 et 18 mois de crédit; l'acheteur fournissant ses billets avec caution bonne et suffisante, portant hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement et portant intérêt à raison de cinq pour cent par an de leur date.
V. ALLAIN,
6 août—3 en 14j Shérif de la paroisse d'Orléans.

No. 4,820—Boyard, Robb & Hoge vs. la Banque de Gérard.
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au ... de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 6 août 1842, à midi,
1o. Vingt deux bons de $1000 chaque, souscrits par la Banque des Planteurs de l'Etat de Mississipi, payables le 1er. janvier 1840, ensemble avec un coupon de $60, annexé à chacun desdits bons.
2o. Vingt mille piastres en post-notes de la Banque du Commerce et du chemin de fer de Vicksburg, Etat du Mississipi.
3o. Un certificat pour deux cents actions de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest, contre les dangers du feu et du feu de cette ville, sur lesquelles $50 par action ont été payées, lesdites actions sont portées au nom de ladite banque de Gérard, de Philadelphie.
4o. Une traite souscrite par Samuel Maupay, sur F. A. Nauts, protestée pour non acceptation, due le 16 Mai 1842, de la somme de $111 60.100. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. L. A. DUCROS.
26 juil—3 en 10 j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 34—François Varion vs. James G. Bell, sur exécution contre J. P. Overton et Thos. Connelly—En vertu d'un writ de fieri facias lancé par un fond à 18 mois et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu au café de la Bourse de Cité, entre les rues Chartres et Royale, le lundi 8 août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Deux lots de terre, situés en cette paroisse, vis-à-vis cette ville de la Nouvelle Orléans, désignés par les numéros neuf et dix, de l'ilet no. quatorze, et mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur. Le no. neuf, forme l'angle des rues Jackson et Madison, et est contigu au no. dix. Ensemble les améliorations qui en dépendent. L'ilet no quatorze, est le premier, en face du Pavillon et formant une résidence agréable.
Conditions comptant. L. A. DUCROS,
7 juil—3f en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5609—John S. Walker vs. Charlotte E. Chase et John E. G. Chase son mari.—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le lundi 8 août 1842, à midi,
Les esclaves suivans, savoir:
Edmond, nègre âgé d'environ 24 ans, et
Maria, griffonne, âgée d'environ 19 ans, saisis dans cette affaire.
Conditions comptant. L. A. DUCROS,
7 juillet, 3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

THE noir—40 demi-caisses thé Pouchong et Souchong, en débarquement du navire Conestoga, à vendre par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

PLOMB de chasse—500 sacs de toutes grosseurs, de la manufacture de New York, à vendre par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

MELASSES—Cuites deux fois, et mises dans des barils de cyprès, à vendre par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

EPICES en poudre—350 grandes et petites caisses gingembre et poivre, 50 caisses chocolat en poudre à vendre par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

MECHES phosphoriques—De deux qualités, dont une partie à $1 50 la grande grosse, à vendre par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

AMANDES—Un reste d'envoi, à coques tendres, à vendre à bas prix pour clore par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

CAFE de Java—400 sacs vieux gouvernement à vendre par N D CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

AMIDON—75 caisses Columbia, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

RIZ—150 tierçons et 1/2 do. de Charleston, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

THE de différentes qualités et descriptions, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 6 août 75, Magasins

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron hier matin, de la résidence de Jas. R. Sterrett, rue des Remparts, son nègre ALFRED, pour l'arrestation duquel on donnera la récompense susdite.
Il est âgé de 26 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, bien fait et ayant la figure intelligente; sourcils épais, le vrai plaisir, expression de la figure un peu sournoise, le voix forte et haute.
Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne pas le recevoir à bord sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
6 août—4

CORDES DE HARPE.
MADAME G. BOYER, rue Conti, No. 147, entre Dauphine et Bourgogne, a reçu un bel assortiment de cordes de harpe. 9 juil—

BRIQUES A FEU, CHAUX, etc., à des prix réduits.
Briques à feu de Pensacole, 40,000 de $30 à $40.
Do de Mobile, 10,000 30 à 40.
Do de Anglaises, 25,000 35 à 40.
Do de Balt. "Berry Premium," 20,000 35 à 50
Pierres à chaux fraîches de Thomaston 1000 barriques, plâtre de Paris 1000 barils, sable blanc 200 barils.
Seront vendus pour du comptant ou à un crédit de quatre mois en billets endossés.
7 juil—1m ALFRED KEARNY & Co, 60 Gravier.

AVIS AUX DAMES.
Le magasin de CHAUSSURES, rue Royale No. 106, entre St. Pierre et Orléans, est en liquidation; où l'on vend les articles au prix coûtant et audessous; les personnes qui auraient des chaussures à leur marché feraient bien de profiter de l'occasion qui se présente. 9 juil—37.

BILLETS DE LA BANQUE DES CITOYENS PRIS AU PAIR.
Les soussignés offrent à vendre à des prix très réduits, Un millier de briques de terre du fleuve de première qualité.
600,000 pieds planches de cyprès de saison en un devis général de charpente pour construction.
Les billets de toutes les banques suspendues seront pris en paiement. Les ordres laissés à M. Joseph Lallande, 78, Tchoupitoulas, et au moulin à scie, près Gretna, seront promptement exécutés par J. V. LABARRE, GUSTAVE LEROY.
13 juin—80

EDUCATION.
MESSIEURS MERVOYER & WYNDHAM, ex-professeurs au collège Jefferson, ont l'honneur de prévenir les parens et tuteurs que leur institution à Carrollton ouvrira le 15 du courant.
Pour les conditions, s'adresser aux chefs de l'établissement, ou au docteur Cartier, à Carrollton.
16 juil—12, 3pe.

Billets de la 3me. Municipalité pris au pair.
CIGARES—100,000 regalias en lots de 5000 à 100 le millier pour des billets de la 3me. municipalité, à vendre par J. M. CABALLERO, 14 juillet 36, Vieille Levée

A LOUER—Le café, cuisine et chambres du fond de l'Auction Mart, rue du Camp, s'adresser à 18 juil JOS. A. BEARD & Co.

BILLETS DE LA BANQUE DE CITE.
Les soussignés offrent en vente 3000 sacs de café de Rio et un très grand assortiment de marchandises sèches pour des billets de la Banque de Cité, sans demander un plus haut prix que pour des espèces.
6 juin F. DE LIZARDI & Co. 66, rue Bienville.

Le soussigné prévient ses amis et le public qu'il a transporté sa pharmacie de Pascal, sur la rue des Remparts et du Bayou. Une circonstance indépendante de sa volonté, l'ayant forcé à cette mutation; il prévient ses clients de ne pas se confondre cet établissement avec celui qui existe d'être fondé dans le local qu'il occupait auparavant. Ses efforts comme par le passé, ils tendront qu'à mériter la confiance qu'il lui avait été accordée jusqu'à ce jour.
Nouvelle Orléans, le 29 juillet 1842.
29 juil—8 P. J. ANDRES, Pharmacien.

Le public est par le présent prévenu de ne payer aucun compte de C.F. Mossy, ou souscrit pour Carroll d'Orléans, à moins qu'il ne soit signé par moi. H. C. CHINN.
29 juil—10 29, rue du Canal.

AUX FORGERONS—3000 barriques de CHARBON DE TERRE Pittsburg, à vendre à bas prix. On prendra en paiement et à un prix convenable, les billets des banques en suspension et ceux de la 3me. Municipalité.
W. H. & H. MURPHY,
26 juil—8 No. 126, Vieux Bassin et 155 rue Remparts

BILLETS DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.
60 MILLIERS Cigares Regalias, en lots de 5000 à 100, à vendre pour des billets de la Troisième Municipalité pris au pair, par J. M. CABALLERO.
6 août 36 Vieille Levée

BILLETS DE LA [illegible] MUNICIPALITE PRIS AU PAIR.
Les billets de la 2me. Municipalité seront reçus au pair ... magasin de comestibles ... [illegible] ... 6 août—9

TOUR GALVESTON—Le steamer TOMOCHICHI, sortant des chantiers, partira sous peu de jours et remplacera le New York durant l'été ... à un nombre suffisant de passagers. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
28 juil HAWTHORN & WOODS, 68, Gravier

PAQUEBOT MANCHESTER—Pour Baton Rouge, Plaquemine, Donaldson ville et tous les ports et habitations intermédiaires—Le steamer ... marcheur CO-LORADO, capt. Streak, partira pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Il partira de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis matins à 10 heures précises ... s'il est besoin, au-dessous de l'habitation Duval.
Le fret pour les habitations sera payé par les expéditeurs.
Le Colorado, fera son premier voyage mercredi prochain 20 du courant. 19 juil—6t.

ARRANGEMENT D'ETE.
POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Le steamboat BRILLANT, partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et vendredis à 10 heures du matin, à son retour il partira du Bayou Sarah tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans tous les mardis et vendredis soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine Hart, ou à STETSON & AVERY, ou à HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.
A ses voyages des dimanches, le Brillant n'ira pas plus haut à la cote qu'au Bayou Sarah. 2 juin

POUR BORDEAUX—Le brick GANNIS LEVITT, fin voilier et chevillé en cuivre, partira le 10 courant. Pour fret de cinquante tonneaux et passagers, ayant de beaux emménagements pour six passagers de chambre à prix réduit, s'adresser à bord à Lafayette ou à LOISON & SILVESTRE,
4 août 36, rue de Chartres, et magasin 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

POUR NANTES (France)—La barque neuve et de première classe ST. ANDREWS, capt. Storer. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face des édifices du Triangle, ou à S & J P WHITNEY,
2 août 73, Camp

POUR NEW-YORK—Passage seulement.—Le navire paquebot fin voilier HILAH, capt. Hammond est en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face du marché aux légumes ou à J W STANTON & Co.
2 août encoignure Lafayette et Magasins

POUR LA COROGNE—La barque fine voilière et de première classe WASHINGTON, capitaine Pittsburg, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
30 juillet L. H. GALE, 36, Commune.

POUR MARSEILLE—Le brick HORACE, capt Scott, peut prendre 50 boucauts de tabac à fret. Pour les conditions ou pour passage, s'adresser au capt. à bord en face des magasins du triangle, ou à
30 juil S. & J. P. WHITNEY 73 Camp

POUR NEW-YORK—Le brick TOPLIFF, capt Warding, est actuellement en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à
30 juil S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire MICHIGAN, capt. Hasty, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la presse d'Orléans ou à S. & J. P. WHITNEY.
29 juil 73, Camp

POUR BOSTON—Le navire FRANKLIN partira sous peu. Pour fret s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
25 juil 73 Camp

POUR BOSTON—Le navire EMPORIUM, capt Rogers, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HARROD & DARLING, 49, Commune
27 juil

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de l'Ecole de la Monnaie, ou à J. D. BENEORE,
28 juil 16 Douane.

POUR TRIESTE—Le navire de première classe PERSIAN, cap. Appling, a besoin de 200 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
30 juil 93, Commune.

POUR COWES—Le beau navire VILLE DE PARIS, capitaine Sturges; pour passage s'adresser à bord en face du poteau No. 17, seconde municipalité ou à LEVI H. GALE,
27 juil 33, Commune.

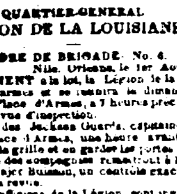

QUARTIER-GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
ORDRE DE BRIGADE. No. 6.
Nlle. Orléans, le 1er Août 1842.
CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche, 7 du courant, sur la Place d'Armes, à 7 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.
La compagnie des Jeunes Guards, capitaine Girod, se rendra sur la Place d'Armes, une heure avant la revue, pour se former la grille et en garder les portes.
Les capitaines des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le Major Bussman, un contrôle exact des membres présents à la revue.
Messieurs les officiers de la Légion sont invités, par le présent, à se réunir samedi prochain, le 6 courant, à 6 heures du soir, dans la Salle du Conseil de Ville de la 1re. Municipalité, pour prendre connaissance de certains faits relatifs à l'administration intérieure et à la discipline du corps.
Par ordre du Brigadier-Général Chs. Gavelier, Commandant la Légion de la Louisiane.
6 août A. GUYOL, Aide-de-Camp.

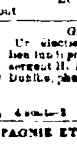

JEUNE GARDE A CHEVAL.
Vous êtes prévenus que la compagnie prendra les armes dimanche prochain 7 du courant, à quatre heures précises de l'après midi, pour la promenade militaire, et se rendre sur la place du Cirque, équipement complet, grande tenue d'été.
Ceux qui ont pas encore leur habit seront tenus ... costume ... au Lieutenant.
Par ordre du Lieutenant,
Le maréchal des Logis Chef JACQUES LEON.
6 août

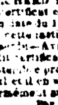

GARDES D'ORLEANS.
Une élection de Trésorier par le scrutin aura lieu lundi prochain de 7 à 8 heures au ... sergent H. L. Pierre, rue de Chartres, entre ... Dumaine.
Par ordre du comité, T. LIVEAUDAIS, Sec. Protem.
4 août—3

COMPAGNIE ET BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
6 juillet 1842.
CERTIFICAT PERDU—Application ayant été faite par C. RICHARD RICHARDSON à l'effet d'obtenir une nouvelle certificat en remplacement du certificat original No. 349, en date du 11 mars 1842, pour 25 actions du fonds capital de cette institution en son propre nom, lequel certificat a été perdu—Avis est par le présent donné que dans le cas que le certificat original ne serait pas produit dans les trente jours de cette date, un nouveau certificat sera émis au lieu et place, conformément aux règlements de l'institution.
Par ordre du Bureau,
9 juil—tin J. W. HOUSTON, caissier.

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et un seul seance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à un dentier complet, qui ne gênent pas le moins du monde et que l'on peut ôter et remettre à volonté, et les dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 156, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours pour consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

LE DOCTEUR PENISTON s'étant fixé en ville, offre ses services au public.
Sa demeure est rue Royale No. 287, entre Ste. Anne et Dumaine. 23 juillet—3m

INSTRUCTION.
UN jeune avocat venant de France désire trouver, à la campagne, une famille pour en faire l'éducation
Références auprès de M. Boyer, maître de pension rue Conti,
M. Collins, avocat
Et Mr. Lambert, médecin. 23 juillet

Billets des Banques des Citoyens et Consolidée, pris au pair.
POUR vin de Sherry supérieur, importé en 1842 qu'on offre à vendre à bon marché, en barriques et dame-jeannes J. N. RICULFI & Co.
22 juil. 65 rue Royale

A VENDRE à bon marché pour clore des factures.
40 Pièces de corde d'emballage,
6 Caisses thé Young Hyson,
5 Balles de casse.
23 juil. C. DUFOUR, 14, Vieille-Levée.

A LOUER à très bas prix, une jolie petite maison de plaisance à la Passe Christian, s'adresser chez DURAND FRERES & co.
2 août—6 92 Chartres

LES soussignés ont formé une société en commandite sous la raison Richardson, Philippon & Co. pour la transaction de toute espèce d'affaires commerciales, ainsi qu'il appert d'un acte passé le 26 juillet 1842, pardevant D. L. McKay, not. pub.
L. MILLAUDON,
RICHARD RICHARDSON,
ROBT. RICHARDSON,
J. M. PHILIPPON.
2 août—15

SANGSUES.
Entrepot Général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.
REÇU par les derniers arrivages, des Sangsues de bonne qualité et belle grosseur, à vendre à tout prix.
Ayant fait construire des réservoirs, les marchands et les consommateurs trouveront toujours à l'entrepôt des Sangsues fraîches et de bonne qualité.
Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 4 août—6m

SANGSUES,
De première qualité, espagnoles, hongroises, de Hollande et de Hambourg, à vendre en gros et en détail à l'entrepôt, rue Esplanade, encoignure Camoville No. 20, à des prix très modérés.
20 juil—4 JEAN PIERRE SOUBIRAN.

Vente de Propriétés pour des billets des banques réputées.
A VENDRE—Plusieurs Terrains de valeur, avec et sans bâtisses, dans le quartier le mieux situé de la seconde Municipalité. On prendra en paiement des billets des banques du Canal, du Commerce et de la Cité. S'adresser à J A BEARD & Co.
19 juillet—80 A l'Auction Mart

TOILES et cordes d'emballage à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

SUCRE raffiné de Boston vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CAFE de la Havane en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

TOILE à voile de Russie; cordages etc., toile légère et impériale de Russie; cordages de Manille, toile d'emballage des Indes, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

BLANC de baleine, New Bedford et Nantucket, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

SUCRE raffiné, brun et clarifié, sucre de la Havane, blanc, jaune et brun, constamment en vente par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

HUILE de baleine et chandelles, constamment en vente par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

HUILE d'Olive—20 paniers huile d'olive pour clore une facture, à vendre à bas prix par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

2,500 Aunes Cotonnade (Attakapas) pour habillemens de nègres, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 53 Conti

LES créanciers de la faillite de J. J. Haydel, sont prévenus qu'un dividende de 50 pour cent sur la balance due, leur sera payé à partir du 14 courant.
J. J. HAYDEL, A. CAVELIER, Syndics.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Bon Mêler, venant de Marseille:
... barriques vin rouge marque Bedford
... tierçons ...
40 jarres vides,
... paquets sangsues. C. DUFOUR.
4 août

CHAUX à fret—1000 barriques de Thomaston et 500 de Camden, qualité supérieure, à vendre à bord du brick Josephine par HARROD & DARLING, 49, Commune
4 août

COUVERTURES françaises 3 points, en débarquement du brick Citizen, à vendre par J ALBERT, 23, rue St. Louis.
4 août

SUCRE de la Havane blanc et brun en magasin, à vendre par J. ALBERT, 23, rue St. Louis.
4 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui 6 du courant, à son magasin, de ... sortie, rue de la Vieille Levée, No. 29, entre les rues Conti et Bienville, pour le compte de qui il appartiendra: Un assortiment de quincailleries, consistant en pelles, faux, ... chrome ... et vert, etc de fumes etc. etc. Aussi 4,000 livres casée, payable en billets de banque.
6 août

NEGRES EN VENTE.
PAR J. A. BEARD & co.
IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui samedi, à midi à l'Arcade des Banques quatre esclaves de choix.
Conditions à la vente. 6 août

ASSORTIMENT DE VINS DE CHOIX.
PAR J. A. BEARD & co.
IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui samedi, à dix heures et demie rue du Camp, à l'Auction Mart
30 paniers Champagne, marque choix.
20 caisses Hock mousseux, marque de choix
60 do Moselle, vin très fin.
60 do Chateau Lafitte, de choix
30 do do ... pintes.
200 do de ... contenant ...
12 barriques vin de Porto super ...
Conditions: Payables en billets ... de la Banque des Artisans ... ou en billets ... Banque des Artisans ...
Aussi—50 caisses vins de Hock, de premier choix.
6 août—1

PAR J. B. BLACHE.
Banque de l'Union et de l'Etat pris en paiement.
IL sera vendu jeudi 11 du courant, à midi, au magasin de Benjamin Lacoste, rue Royale, No. 163, entre Conti et St. Louis, un assortiment de vins de Bordeaux, rouges et blancs, Chateau Lafitte, Chateau Margaux, St. Julien Médoc, St. Emilion No 1 et 2, Haut Sauterne et Sauterne, en barriques, demi-barriques et caisses de 12 bouteilles et de 24 demi bouteilles. 6 août

PAR VINCENT & DE FERRIET.
116 rue de Chartres.
IL sera vendu aujourd'hui 6 du courant, à 10 heures, une quantité de marchandises sèches de saison, telles que: Indiennes, toile blanche et écrue, bas, parapluies de soie, serviettes, mouchoirs de madras français, mousselines, listados de toile, chemises françaises de Malhouse, bretelles, châles noirs à franges &c. 6 août

POUR DES BILLETS DE LA BANQUE DES CITOYENS.
PAR E. TRICOU.
SAMEDI 6 août à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis, Un nègre nommé Pierre, âgé d'environ 25 ans.
Conditions:—comptant, payable en billets de la banque des Citoyens pris au pair. 4 août.

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi, 6 août 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, pour clore des intérêts,
17 Lots de Terre avantageusement situés dans le faubourg Duchamp. Ces terrains seront vendus d'après un plan maintenant déposé à la Bourse.
Aussi—L'ilet 60, du faubourg Jackson, faisant face au chemin de la Métairie.
Pour les conditions, voir le plan à la Bourse.
4 août—3

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi, 6 août 1842, à cinq heures précises de l'après-midi, rue St. Pierre, No. 14, pour clore un compte:
... barres de fer de dimensions assorties.
Conditions comptant, en billets des municipalités Nos 1 et 2. 4 août—4

PAR J. LEVY.
EN FAILLITE.
Samuel C. Harrison, chargé de vendre les biens de Charles Clegg, en faillite.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district oriental de la Louisiane, en date du 9 juillet 1842, il sera vendu en vente publique, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à Midi, le samedi, vingt d'août prochain, les propriétés ci-après décrites, dont une moitié est abandonnée par Charles Clegg à ses créanciers et l'autre moitié est vendue par ordre et consentement de John C. Harrison, propriétaire conjoint:
UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Front, Gaiennié, Nouvelle Levee et Sunette, mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Gaiennié, sur 116 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur.
UN LOT DE TERRE, joignant le précédent, et de la même dimension.
UN LOT DE TERRE, sur le coté sud de la rue Julie, entre la rue Philippa et le Mobile Landing mesurant 35 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
UN LOT DE TERRE, borné par les rues Julie, Girod, du Cirque et Philippa, mesurant 24 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Philippa, sur 96 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, sur lequel se trouve un édifice en bois
UN LOT DE TERRE, dans le même ilet, mesurant 24 pieds 1 pouce 9/9 de face à la rue du Cirque, sur 96 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, sur lequel se trouvent deux maisons de résidence.
SIX LOTS DE TERRE dans le faubourg Livaudais, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Septième et Huitième
La vingtième partie de vingt et une sections ou parties de sections de terre, comprenant 11,804 ... acres à Ste Helène
CONDITIONS: Un dixième comptant et le reste à dix mois de crédit, avec hypothèque spéciale.
DEUX LOTS DE TERRE sur la rue du Camp, dans l'ilet borné par les rues du Camp, Julie, St. Charles et St Joseph.
Le lot No. 26 mesurant 26 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur.
Le lot No. 7 joignant le ci-dessus, mesure 25 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.
CONDITIONS: Un dixième comptant et le reste à douze mois de crédit. L'acquéreur assumant les billets suivants portant hypothèque sur les cinq ... (dû) Banque de l'Union,
1 dû le 7 juin 1843, pour $1,125 protesté
1 dû le 7 décembre 1843, pour $1,125
1 dû le 7 juin 1843, pour $1,125
1 dû le 7 décembre 1843, pour $1,125
Quatre billets à la Banque du Commerce,
1 dû le 7 juin 1843, pour $425 protesté
1 dû le 7 décembre 1843, pour $425
1 dû le 7 juin 1843, pour $425
1 dû le 7 décembre 1843, pour $425
Les actes de vente à l'étude de David L. McCay, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 juil—21.27.1er.5.18.20

Vente de Syndic.
PAR HEWLETT & CENAS
IL sera vendu lundi, 8 août prochain, à midi à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District du ... pour le premier district judiciaire de la Louisiane, en date du 1er ... 1842, et à la réquisition du syndic des créanciers de D. H. Twogood, les propriétés suivantes abandonnées par le dit failli à ses créanciers:
Le nègre Ned, âgé d'environ 40 ans, ayant perdu la vue.
... Tous les droits, titres et intérêts dudit failli ... dans la république du Texas ...
... Tous les billets, comptes etc ...
... aucune garantie ...
Conditions: comptant.
30 juil—4t 30 ... 6 ... 8

PAR JULES BEARD & Co.
Vente de ... au ... Tar ... Aux ... les ... à 12 heures ... A. ... la Nouvelle ... ... au bureau de la Bourse ...

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.

Mandeville Marigny, chargé de vendre les biens de M.C. Ramsey, en faillite.
EN faillite dans la Cour de District des E. U.—District oriental de la Louisiane.
En vertu d'un décret de ladite honorable Cour de District, pour le district oriental ... vendu à l'encan, le samedi 13 août 1842, ... Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les propriétés ... abandonnées par le dit M. C. Ramsey à ses créanciers:
1o. Une habitation située à Gentilly, dans cette paroisse, à environ trois milles de cette ville ... sur un plan dressé par Joseph Pilié le ... 1834, mesurant ... arpents de face sur ... de profondeur ...
2o. ...
3o. Cinq lots de terre situés dans le faubourg Tremé, dans l'ilet No. 82, désignés par les Nos. 16, 16, 17 et 18, d'après un plan dressé ...
3o. Les deux tiers indivis d'une pièce de terre sise au Coq d'Inde, comté de Mobile, Alabama.
4o. La ... Adélaïde ...
5o. L'... Célestine.
Conditions de la vente—Pour l'habitation de Gentilly et les biens immeubles, un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, ...; et les esclaves comptant.
Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, not. pub. aux frais des acquéreurs.
A. SIDNEY ROBERTSON.
19 juil—3f 18, 20 et 6 a Marshal des E. U.

COUR DE DISTRICT—No. 7,075—Madame Noël Carrière, Lise Venus Deriocourt vs Nouvet.
En vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier district judiciaire, j'exposerai en vente publique samedi, six août prochain, à onze heures, sur les lieux, les trois quarts de la vieille maintenant pour ... domaine ... Bernard ... St. Bernard et borné ... Lacoste.
Conditions: comptant.
Paroisse St. Bernard, le 1er juillet 1842.
E. DUMOUCHEL.
8 juil—4f 19,26,30 et 6a Député shérif

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 19 juillet 1842.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque est par le présent convoquée dans le local de ladite banque pour le lundi 8 août prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, dans le but d'élire des directeurs en remplacement de ceux dont les directeurs ... missionnaires, et de voter aussi sur la nécessité de réduire le nombre des directeurs, comme il est pourvu à la 11ème section de l'acte supplémentaire à l'acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des banques de la Nouvelle Orléans," dont ce qui suit est un extrait:
"Que toute banque qui acceptera l'acte auquel celui-ci est un amendement, dans ce Louisiane par le vote de majorité des actionnaires, pourra diminuer le nombre à l'effet après la passation de cet acte, de réduire le nombre des directeurs à un nombre qui ne soit pas moindre de neuf."
Par ordre de la direction,
19 juil RICHARD RELF, Caissier.

LANGUES MODERNES.
SYSTEME ORAL.
J. E. DE PALOS, professeur de la langue anglaise par le système Oral, a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de cette langue, que son système Oral possède les plus grands avantages ... à l'égard de la facilité, tant pour la théorie que pour la pratique. La méthode en est une, simple, naturelle et progressive.
La langue Espagnole—Ceux qui désirent apprendre l'espagnol trouveront aussi une méthode, ... qu'ils mettront en état de parler cette langue ...
Le professeur donne des instructions ... peuvent recevoir la confiance des ... en perfectionner dans les langues modernes.
Rue Conti, No. 212, entre Bourbon et Dauphine
26 juin

2000 pièces toile d'emballage, pesant 1 3/4 à 2 livres par yard, de, mesurant 42 à 45 pouces de large; 800 pièces toile d'emballage de Dundee, pesant 1 3/4 livres par yard, et mesurant 42 à 45 yarde de large; 1000 pièces toile de Russie, en ... 16 pièces ... 1000 pièces ... brunes, 16 pièces ... 270 pièces toile à ... calmes en ...
... blancs, bleus et noirs; 1 caisse ...
80 caisses bas et demi-bas ...
...
100 ... pipes eau de vie Cognac, de J. J. Dupuy, 20 demi pipes et quarts pipes ... Cognac de 1836, de Marjory, 100 caisses ... marque de l'Etoile; 213 barils ... de Bordeaux; ... et Graves; 11 barriques vin de Bordeaux 1834 ... 20 quarts barriques vin Madère, marque "Leacock market" ... 17 pipes vin de Sherry; 160 caisses ... 170 ... de Hock ...; 30 ... à ... sucre et ... de la Havane, ... 100 caisses ... 1000 ...
...
4 août—2m 24, Vieille Levée.